

<http://www.snetap-fsu.fr/Basse-Normandie-preavis-de-greve-a.html>



Basse-Normandie : préavis de grève à l'EPLEFPA du Robillard

- En Région -

Date de mise en ligne : mardi 7 juillet 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Objet : Dépôt de préavis de grève

Madame la Directrice Générale,

Par la présente, le SNETAP-FSU dépose, à la demande des Personnels de l'[EPLEFPA](#) du Robillard, un préavis de grève pour le **mardi 1er septembre 2015, jour de la rentrée.**

Les personnels sont déterminés à aller à la grève, si comme depuis les 3 dernières années, les emplois du temps s'avèrent non fonctionnels.

En effet, les personnels n'envisagent pas de faire une 4ème rentrée dans les mêmes conditions que les précédentes.

Ils demandent tout simplement que les emplois du temps soient conformes aux référentiels, cohérents avec les fiches de services, conçus pédagogiquement, notamment en respectant les dédoublements réglementaires, et enfin respectueux du 1er v¹/₂u des enseignants.

Ils attendent de leur direction des engagements clairs concernant une meilleure écoute de tous les personnels, le respect des statuts et la reconnaissance de l'implication de chacun à la réussite des élèves et étudiants.

Ne doutant pas de l'attention que vos services sauront porter à cette situation qui ne saurait perdurer davantage. Les agents de cet établissement ne demandent pas autre chose qu'un retour à un fonctionnement normal, fluide et respectueux des règles en vigueur, dont l'administration centrale et régionale sont garantes. Dans l'attente, veuillez agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric Chassagnette,
Secrétaire Général adjoint du SNETAP-FSU